

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Octobre 2013

L'an deux mille treize, le neuf octobre, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	64	Participation transports scolaires RPI	Participation transports scolaires RPI St Seurin de Prats/ Montcaret	
2	65	Jardin du souvenir	Plaque d'identité sur le livre au jardin du souvenir	
3	66	Travaux mur du cimetière	Choix de l'entreprise suite à consultation pour travaux sur le mur du cimetière	
4	67	Numérotation des rues	Consultation pour la numérotation plaques de rues	
5	68	Salle mutli-activités	Autorisation de dépôt du permis de construire et lancement de l'appel d'offre pour le projet de salle multi-activités	
6	69	SIAEP	Rapport sur le prix et la qualité du service public du SIAEP	
7	70	Musée	Travaux de mise hors d'eau du Musée	

L'an deux mille treize, le neuf octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 04 octobre 2013.

Etaient présents : Daniel LACHAIZE, Jean-Thierry LANSADE, Annick KOURLATE, Jacques BERTHET, Hélène GUISSSET, Florentine POUCHIN N'GAPELE, Josiane MANZANAS, Marie-France AUDET, Marie-Pierre POUGET,

Absents excusés : Mme GUERIN Marie-José, M. Jean-Luc FAVRETTO, M. POURTAL Franck, M. Claude ROUCHEYROLLE

Absent non excusé : Michel CARPENTIER, Alain BATAC

Procurations : Mme GUERIN à Mme POUCHIN N'GAPELE

M. POURTAL à M. LANSADE

M. FAVRETTO à M. BERTHET

M. ROUCHEYROLLE à Mme KOURLATE

Secrétaire de séance : M. BERTHET Jacques

Approbation du procès-verbal

Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu de la réunion du 12 septembre 2013 pour approbation.

Aucune remarque n'est apportée sur le compte rendu et celui-ci est adopté à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour

- Délibérations :
 - Une délibération est ajoutée à l'ordre du jour : travaux de mise hors d'eau du Musée
 - * participation transports scolaires RPI St Seurin de Prats/ Montcaret
 - * Plaque d'identité sur le livre au jardin du souvenir
 - * Choix de l'entreprise suite à consultation pour travaux sur le mur du cimetière
 - * Consultation pour la numérotation et les plaques de rues
 - * Autorisation de dépôt du permis de construire et lancement de l'appel d'offre pour le projet de salle multi-activités
 - * Rapport sur le prix et la qualité du service public du SIAEP

- Communauté de Communes
- Commissions et Syndicats
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

PARTICIPATION TRANSPORTS SCOLAIRES RPI St Seurin de Prats/ Montcaret

Le Maire rappelle que les conditions de participations sont fixées au prorata du nombre d'élèves. Ainsi, en 2012 St Seurin de Prats comptait 35 élèves et Montcaret 91 soit un total de 126 élèves. Le montant des frais de transport pour le RPI s'élevait à 3691,50 €.

Délibération

Comme les années passées, dans le cadre du regroupement pédagogique entre les Communes de Saint Seurin de Prats et Montcaret, le ramassage scolaire, effectué par les Ets GERARDIN CARINLUX SA à Pineuilh (Gironde) a représenté un coût pour l'année scolaire supporté par la Commune de Montcaret, qui sera réparti au prorata du nombre d'élèves fréquentant les écoles :

- de Montcaret : 91 élèves
- de St Seurin de Prats : 35 élèves

Aussi, la Commune de St Seurin de Prats reversera à la Commune de Montcaret :

$$\frac{3691,50 \times 35}{126} = 1025,27 \text{ € pour l'année 2012-2013}$$

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

PLAQUE D'IDENTITE SUR LE LIVRE AU JARDIN DU SOUVENIR

Le Maire fait part de la demande de création d'une plaque « de mémoire » pour indiquer sur le livre le nom, la date de naissance et la date de décès de la personne s'étant fait incinérer et dont les cendres ont été répandues au jardin du souvenir. Il indique la possibilité de fournir cette plaque aux dimensions suivantes : 10 cm x 5 cm et à condition que la famille se charge de la faire graver.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition et donne pouvoir au Maire pour faire les démarches nécessaires à l'obtention de ces plaques.

Délibération

Le Maire informe l'assemblée de la demande d'administrés concernant la pose de plaques d'identité au nom du défunt sur la stèle au jardin du souvenir.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

-décide de fournir les plaques de dimension 10 cm x 5 cm sous condition que le gravage mentionnant le nom, prénom date de naissance et décès soit à la charge de la famille.

-donne tout pouvoir au Maire pour effectuer les démarches relatives à l'achat de ces plaques.

CHOIX DE L'ENTREPRISE SUITE A CONSULTATION POUR TRAVAUX SUR LE MUR DU CIMETIERE

Deux entreprises ont répondu à cet appel d'offre :

-Monsieur BOURNET pour un montant de 8200 € HT (il s'agit d'un auto entrepreneur)

-Monsieur FAVRETTO pour un montant de 8446 € HT

Compte tenu du peu de différence entre les devis et de la garantie décennale, le Conseil opte pour le devis de l'entreprise FAVRETTO par 12 voix Pour et 1 abstention (M. FAVRETTO)

Délibération

Le Maire soumet à l'assemblée deux devis concernant les travaux de réfection du mur du cimetière

- Monsieur BOURNET pour un montant de 8 200 €

- Monsieur FAVRETTO pour un montant de 8 446 €

Compte tenu du peu de différence et de la garantie décennale, le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 12 voix POUR et 1 Abstention retient le devis de M. FAVRETTO.

CONSULTATION POUR NUMEROTATION ET PLAQUES DE RUES

La commission des rues se réunira le mardi 15 octobre prochain pour déterminer le nombre de plaques et de numéros nécessaires à la 1^{ère} dotation.

Le Conseil a choisi la couleur « bordeaux » pour les plaques de rues et les numéros. Il donne pouvoir au Maire pour lancer l'appel d'offre.

Délibération

Dans le cadre de la numérotation des rues, la commission présente au Conseil un choix de couleur pour les plaques de rues et numéros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal opte pour la couleur bordeaux et donne tout pouvoir au Maire pour demander des devis relatifs à l'acquisition des plaques de rues et des numéros.

AUTORISATION DE DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE ET LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE PROJET DE SALLE MULTI ACTIVITES

Le délai d'obtention du permis de construire demandant 3 à 4 mois et pour permettre un démarrage rapide des travaux en 2014, le Conseil autorise à l'unanimité le dépôt immédiat du permis de construire et donne son accord pour le lancement de l'appel d'offre concernant la salle multi-activités.

Délibération

Dans le cadre de l'aménagement d'une salle multi-activités et de ses annexes dans les anciennes granges de l'immeuble Reynaud, le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de déposer le permis de construire et de lancer l'appel d'offres relatifs à ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à déposer rapidement le permis de construire et donne lui donne tout pouvoir pour effectuer les démarches nécessaires au lancement de l'appel d'offres.

REPLACEMENT DU STANDARD TELEPHONIQUE DE LA MAIRIE

Le Conseil avait prévu un budget de 1500 € TTC pour l'adaptation du standard actuel. Cependant, d'après les premiers constats des techniciens, il se révèle obsolète et devrait être remplacé.

Une 1^{ère} estimation pour un nouveau standard (BABX Alcatel) de la Sté SARL SAVIA s'élève à 2 320 € TTC. D'autres recherches sont en cours pour obtenir les meilleures conditions avec un matériel performant.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DU SIAEP

Ce rapport est à la disposition des membres du Conseil pour lecture

Délibération

Le Maire procède à la lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) pour l'année 2012.

Il précise que ce rapport est à la disposition de tout requérant au secrétariat de la Mairie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal prend acte de ce rapport à l'unanimité.

TRAVAUX DE MISE HORS D'EAU DU MUSEE

Le Conseil donne son accord pour payer l'entreprise SANITRA qui a effectué les travaux de débouchage des canalisations avec un matériel haute pression.

Le montant des travaux s'élève à 3 109,60 € TTC.

Délibération

Afin de solutionner le problème d'infiltration d'eau au Musée, l'entreprise SANITRA a procédé au débouchage des canalisations par hydro curage à haute pression.

Le montant des travaux s'élèvent à 3 109,60 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, charge le Maire de procéder au mandatement de ces travaux à l'entreprise SANITRA.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Dans le cadre de la modification de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), la commission urbanisme a travaillé sur les orientations et les enjeux de notre Commune à prévoir lors de l'élaboration du nouveau plan (-Aménagement du Centre en préservant et développant les quartiers périphériques proches, - aménagement des entrées du bourg avec préservation des paysages et de l'environnement). Ce document de travail devra être présenté à la réunion de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson le 10 octobre prochain.

Maison de santé rurale

Le permis de construire de la maison de santé rurale a été accordé le 22 mai 2013.

Le plan de financement a été validé par le Conseil communautaire le 26 juin dernier.

Le coût de la construction accès et parking compris s'élève à 1 077 500 € HT.

Commission enfance/jeunesse

Point sur le centre de loisirs : globalement la fréquentation reste très satisfaisante avec une qualité de l'accueil incontestable. Il faut néanmoins rester prudent par rapport au développement futur du centre de loisirs et privilégier le travail en partenariat avec les territoires voisins.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

USTOM

Le mode de recouvrement des redevances des ordures ménagères est en cours de discussion entre l'USTOM et les Communautés de Communes dépendantes de ce syndicat.

QUESTIONS DIVERSES

*Pétition

Une pétition présentée par des commerçants contre la création d'un centre commercial Carrefour Contact au rond point des Réaux circule actuellement pour signature. Elle est également à disposition au secrétariat de la Mairie.

Le Conseil Municipal charge le Maire de faire un courrier à nos élus (députés, conseillers généraux, conseillers régionaux...) pour protester contre cette implantation qui met en péril la survie des petits commerçants locaux.

*Rythmes scolaires

La prochaine réunion commune de la commission avec le Directeur de l'école aura lieu le mardi 15 octobre 2013 à 18 h 30.

Prochaine réunion : jeudi 14 Novembre 2013 à 18 h 30.

La séance est levée à 23 H 10

Le Maire,

Daniel LACHAIZE	
-----------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Thierry LANSADÉ		Hélène GUISET	
Jean-Luc FAVRETTO	absent	Marie-France AUDET	
Claude ROUCHEYROLLE	absent	Marie-Pierre POUGET	
Annick KOURLATE		Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josiane MANZANAS		Marie-José GUERIN	absente
Jacques BERTHET		Alain BATAÇ	absent
Franck POURTAL	absent	Michel CARPENTIER	absent

